

# ADMINISTRATION DE PILOTAGE DU PACIFIQUE

1130, rue Pender Ouest, bureau 1000

Vancouver (C.-B.) V6E 4A4



## AVIS À L'INDUSTRIE

**Date de publication :** 15 octobre 2021 (révisé le 20 août 2024)

**Numéro de l'avis :** 02/2021

**Objet :** Mouillages à Kitimat

**Région géographique :** Embouchure du bras Kitimat, Kitimat (C.-B.)

**Communication :** Protocole d'utilisation des mouillages à Kitimat

### Détails :

Il n'y a pas d'endroit désigné à Kitimat pour le mouillage des navires. Ces derniers peuvent seulement être ancrés tout juste au sud des terminaux portuaires à l'intérieur du périmètre de 100 mètres, en attendant d'accéder à un poste d'amarrage. La zone de mouillage, qui est située le long d'une rive étroite où la marge de pivotement est restreinte, présente un fond boueux. La profondeur à l'embouchure du bras Kitimat peut fluctuer en raison de l'envasement et de l'affouillement. Lorsque des navires sont ancrés, leurs officiers doivent maintenir une surveillance radio continue sur la voie 11 (radio maritime VHF).

Nom	Latitude	Longitude	Longueur hors tout maximale (mètres)	Profondeur (mètres)	Rayon de pivotement (mètres)	Remarques
KAE	53° 59' 14" N	128° 40' 34" W6565+	210	95,0	370	Dévirez l'ancre aux quatre maillons dans l'eau lorsque vous approchez de la position d'ancrage depuis le côté mer. Lorsque l'ancre touche le fond, continuez de déviper à neuf ou dix maillons sur le pont.
KAN	53° 59' 07" N	128° 39' 49" W	210	95,0	463	

Si les deux mouillages sont déjà utilisés et qu'un navire doit quitter le poste d'amarrage en raison d'un dégagement sous quille insuffisant à marée descendante, le pilote doit évaluer les conditions environnementales et envisager de mouiller le navire dans une position sécuritaire à proximité du poste d'amarrage. En cas de mouillage, le pilote doit rester à bord jusqu'à ce que le navire soit de nouveau amarré. Le pilote peut également opter pour une dérive ou une progression lente du navire dans la zone située au sud des deux mouillages, jusqu'à ce qu'il soit possible d'amarrer le navire de nouveau en toute sécurité.

Veillez communiquer avec l'APP à l'adresse [mo-om@ppa-app.gc.ca](mailto:mo-om@ppa-app.gc.ca) si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements.